



COMMUNIQUE DE PRESSE

FORMATION SPECIFIQUE DES ENSEIGNANTS : ENJEU DE LA REUSSITE DES ELEVES

Le SNETAA-eiL a été reçu vendredi 10 novembre par Jean-Louis NEMBRINI, Conseiller du Ministre en charge du dossier des IUFM et de la formation des enseignants. Cette nouvelle rencontre faisait suite au document-cadre remis par le HCE.

Effectivement, l'enjeu de la formation des enseignants est de taille puisqu'il doit pallier les manques qui sont cruellement constatés par la formation pratiquée actuellement dans les IUFM.

Le SNETAA-eiL est tout d'abord satisfait qu'enfin la voie professionnelle et les PLP ne sont, pour une fois, pas oubliés et sont nommément cités.

Toutefois, le SNETAA-eiL a renouvelé ses inquiétudes sur l'intégration des IUFM aux Universités et ce dans le cadre notamment de la formation des PLP d'enseignement professionnel.

Le SNETAA-eiL se retrouve dans un certain nombre de propositions notamment le stage en entreprise, devenu obligatoire pour les collègues d'enseignement professionnel. Il s'agit bien de mettre en adéquation la formation et la pratique du métier. C'est pourquoi le fait de recentrer la formation aux métiers sur le « deuxième année » d'IUFM n'apparaît pas choquant.

Toutefois, la notion d'alternance n'est pas apte à recouvrir une véritable pratique orchestrée de stage en situation.

Il faut pour cela que les stagiaires ne soient plus simplement considérés comme moyens d'enseignement mais affectés en fonction de l'établissement et du tuteur.

C'est pourquoi la notion d'entrée progressive dans le métier est fondamentale. Elle nécessite bien une logique d'accompagnement et de formation continue. Il est par contre dommageable de ne pas évoquer l'ensemble d'un parcours professionnel avec le développement de la potentialité d'une seconde carrière.

Le cahier des charges doit revêtir un cadre national et il n'est pas acceptable que chaque Université définisse les contenus : tous les enseignants doivent connaître la même formation. Il se posera la question des moyens donnés pour cette formation, notamment si l'on veut que les pairs : des PLP, comme le souhaite le SNETAA, puissent y participer.

L'élaboration d'un référentiel de compétences peut s'entendre. Toutefois, elles nous apparaissent trop nombreuses et ne doivent pas servir à la recomposition de notre métier pour une évaluation par la performance.

Enfin, le SNETAA-eiL s'inquiète d'une trop grande globalisation de la formation qui ne prend pas suffisamment acte des lieux d'enseignement et surtout des publics très différents selon les voies de formation. Ainsi, enseigner est bien un métier mais celui-ci est différent et donc la formation doit l'être en fonction des élèves. Il n'y a pas un professeur mais des professeurs. Il est nécessaire de bien reconnaître la spécificité de chacun des corps d'enseignants. L'enseignement professionnel a ainsi sa spécificité qui conduit à une mise en œuvre pédagogique donc didactique différente avec des élèves qui s'ils réclament l'égalité de dignité, doivent rester différents pour retrouver la voie du succès.